FORMATION PAR APPRENTISSAGE – EN 3 ANS

Niv. 4	Bac Pro	AgroEquipement
	Prérequis	L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 2NDE est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ». Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.
	Délai d'accès	Début de formation dernière semaine d'Août. Pré-inscription à partir de février. RDV validation du projet (réponses sous un mois). Inscription à l'obtention d'une fiche de précontrat signée d'un employeur. Possibilité d'une inscription en scolaire puis passage en apprentissage quand un contrat est signé.
	Tarif	**Formation gratuite** pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Restauration midi : aide de 3€/repas (Si repas pris au self) Hébergement : aide de 6€/nuitées (Si logé dans l'établissement)
	Rémunération	**AU 03/05/2023** APPRENTISSAGE Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti ANNEE de REFERENCE / De 16 à 17 ans / De 18 à 20 ans / De 21 à 25 ans / 26 ans et + 1ère année du diplôme préparé: 27% 471.74€ / 43% 751.30€ / 53% 926.02€ / 100% 1747.20€ 2ième année du diplôme préparé: 39% 681.41€ / 51% 891.07€ / 61% 1065.79€ 3ième année du diplôme préparé: 55% 960.96€ / 67% 1170.62€ / 78% 1362.82€ Source : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918 L'apprenti est **salarié** de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur. L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective. **L'apprenti** a le doit à **5 semaines de congés** payés par an**.**
	Durée	Formation de 2100h sur 3 ans 57 semaines en UFA sur 3 ans 84 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 3 ans
	Lieu d'apprentissage	• ETA • CUMA • Exploitation agricole fortement mécanisée
	Objectifs	Organiser un chantier par une identification des besoins (notamment agronomique), la planification et la coordination Choisir les matériels et équipements Transporter les fournitures, y compris sur la route Régler le matériel et de réaliser les travaux des champs Assurer des réparations de matériels et équipements en se référant aux documents des constructeurs ou fait appel au SAV

	Contenu de la formation	<u>2nde</u> **<u>Modules Généraux</u>** EG 1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques EG 2 : Construction d'une culture humaniste EG 3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde EG 4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre **<u>Modules professionnels</u>** EP1 : Contexte de l'acte de production EP2 Les êtres vivants et leur environnement EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques agroéquipement	<u>1ère et Terminale</u> **<u>Modules Généraux</u>** MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation MG 3 : Développer son identité culturelle MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales **<u>Modules professionnels</u>** MP5 : Choix d'un équipement dans un contexte de transitions MP6 : Organisation des chantiers d'agroéquipement MP7 : Caractérisation des technologies et de leurs évolutions dans les agroéquipements MP8 : Mise en œuvre des équipements en sécurité MP9 : Réalisation des opérations de maintenance MAP : Module d'adaptation professionnelle
	Méthodes mobilisées	Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.	
	Modalité d'évaluation	**Tests de positionnement** et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible **Évaluation** par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille. **Certification** par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.	
	Examen	Taux de réussite en 2021 : 90% 10 candidats présentés-4 mentions Taux de réussite en 2022 : 80% - 5 candidats présentés- 2 mentions Taux de réussite en 2023 : 87% - 8 candidats présentés -2 mentions	
	Accessibilité	Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. adeline.bellanger@cneap.fr L'accès à la formation est aussi assujetti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.	
	Ruptures sèches **(Arrêt de formation)**	• 20% pour l'année scolaire 2022-2023 en terminale	
	Poursuite d'étude	• Divers BTS particulièrement ACSE ou GDEA • Certificat de spécialisation (CS) • Vie active	75% de poursuite d'études en 2023
	Insertion professionnelle	• ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) • CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) • Exploitation agricole	25% vers la vie active en 2023

	Evaluation de la formation par les apprentis	

	Contact	UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 ufa.derval@cneap.fr lyceesaintclair.fr